

Bouches du Rhône
22, rue Borde 13265 Marseille cedex 8
183, av. du Prado 13265 Marseille cedex 8
3, allée d'Estienne d'Orves 13098 Aix en Provence
Tél. 0491179757 - 0491179717
0491179208 - 0442023663

Tu trouveras ci-dessous le compte rendu fait par Agnès Conte et Danièle Giraud du comité de suivi présentant la démarche d'implantation des SIP d'Aix en Provence.

COMPTE RENDU Comité de Suivi SIP AIX 24/02/2010

Ce jour, s'est réuni le premier comité de suivi visant la mise en place des SIP Aix prévue au 01/12/2010 à la seule résidence de l'Hôtel des Impôts rue Estiennes d'Orves.

Hormis les représentants de la DSF 132 et de la TG, étaient présents les représentants des Organisations Syndicales, des agents des services des SAID et de la Trésorerie d'Aix ainsi que M. THIRIET IHS, M. ERZEPAN ergonome ministériel DAEP et Mme SILVAN consultante du cabinet d'ergonomie Nadia HEDDAD.

On a assisté à une passe d'armes entre la parité administrative et le SNADGI CGT AIX et la CGT Trésor portant sur le nombre de représentants des OS à ce type de réunion, sachant qu'ils sont venus à 3 et que M. CANO a exigé le départ de l'un d'entre eux. Une fois de plus, le Directeur des Services Fiscaux d'Aix manifeste une opposition infondée aux militants des OS, comme il l'a déjà fait lors du Comité de suivi sur le SIP de Marignane avec les représentants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires 13. Le SNADGI a refusé de réduire le nombre de ses représentants à cette séance de travail avec le soutien de nos représentants et de ceux de FO.

Les Organisations Syndicales ont exigé que le CHS soit saisi avant que ne commencent les travaux des SIP Aix.

M. CANO a précisé que les travaux des SIP Aix sont d'une importance telle que le CHS en sera saisi. Néanmoins, malgré l'insistance des représentants des personnels, il refuse toujours de dire si ces travaux seront présentés aux organisations syndicales et aux membres du CHS avant d'être engagés.

Le dossier du SIP Istres a été transmis par la DSF d'Aix au CHS pour la séance du 16 mars prochain, nous ne comprendrions pas qu'une telle démarche ne soit pas effectuée dans le cas d'AIX.

M ERZEPAN, ergonome du ministère, nous a présenté la méthodologie et chronologie de l'étude ergonomique des SIP Aix (diverses étapes et différentes instances). Il servira de relais au cabinet privé qui travaillera sur un périmètre d'intervention portant sur la mise en place de l'accueil et intégrant les espaces de travail collectifs.

Le cabinet HADDAD précise les modalités de son intervention :

- par une phase de diagnostic avec identification des problématiques de travail

- par une phase de propositions afin de conserver les points pouvant apparaître positifs et de corriger ceux qui actuellement posent problème, tout en adoptant une démarche déontologique de respect de confidentialité envers les agents.

Parallèlement, cinq groupes de travail seront mis en place avec la participation des agents des CDI et des Trésoreries qui travailleront sur le fonctionnel et la simulation spatiale. Ce travail aboutira à plusieurs scenarios qui seront soumis à l'ensemble des agents et de leurs représentants.

Par la suite, l'ergonome du ministère élaborera un cahier des charges qui devra être exécuté par le maître d'œuvre en tenant compte de l'étude de faisabilité au regard de critères spécifiques (travail, sécurité et santé des agents). Il présentera un document final de synthèse aux agents et au CHS.

Les prochaines séances de travail sont d'ores et déjà fixées au 6 avril et 6 mai 2010.

Par un strict suivi sur place l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires 13 sera particulièrement vigilante sur le respect et l'application de toutes ces modalités.

La future Direction Régionale Unique vient d'inviter l'ensemble de ses cadres A et A+ du département à une réunion dans le cadre du dispositif d'information et d'association des cadres à la mise en place de la DGFIP le 25 janvier 2010.

Les premières mises en place de SIP s'avèrent catastrophiques et stériles en matière de reconnaissance des qualifications. Pour ces raisons, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires propose à l'ensemble des cadres A et A+ de répondre par la négative à cette invitation.

En effet, la mise en place " chaotique " de la fusion s'accompagne d'une réduction drastique et continue des emplois incompatible avec l'exercice du service public et de la justice fiscale.

Cette fusion met en péril l'exercice des missions de tous les personnels. Elle contribue à dégrader leurs conditions de vie au travail en amplifiant la pression exercée sur les cadres et sur les agents.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires appelle tous les personnels de la DGFIP des Bouches du Rhône à participer massivement à la grève nationale de la Fonction Publique du 21 janvier à l'appel des Fédérations de Fonctionnaires CGT, Solidaires et FSU.

Ce document est à diffuser largement et à afficher dans tous les services.

Mesdames, Messieurs,

Suite à la visite ce jour du site du futur SIP d'Istres par les représentants de l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires 13 et aux constatations que nous avons pu faire, il est impératif que soient saisis les ergonomes du ministère avant tout commencement de travaux.

En effet, les enseignements de la mise en place chaotique des sites de Tarascon et de Salon ne semblent pas avoir été pris en compte par vos deux directions. Nous nous dirigeons à nouveau vers une implantation de SIP catastrophique pour les agents et les contribuables.

Cette demande revêt un caractère particulièrement solennel tant les attentes et les inquiétudes des personnels des deux filières sont grandes.

Le Secrétaire départemental,

Denis Chovet